Bulletin Municipal

Juillet 2025

Neufchâtel, mon village

Chères Neufchâtelloises, Chers Neufchâtellois,

Alors que l'année scolaire touche à sa fin et que l'été s'installe doucement, notre commune entre dans une période propice au repos, aux retrouvailles. Pour beaucoup, l'été rime avec vacances, temps en famille, ou simplement moments de détente chez soi.

Mais c'est aussi une saison où notre commune continue de vivre et de se transformer.

Cet été encore, nos équipes municipales restent mobilisées : travaux de voirie, aménagements d'espaces publics, ou encore préparation de la rentrée.

Nous mettons tout en œuvre pour que chacun puisse profiter d'un cadre de vie agréable, sécurisé et dynamique, même en période estivale.

Nous invitons chacun à faire preuve de vigilance pendant les fortes chaleurs, à prendre soin de ses voisins, en particulier des personnes âgées ou isolées, et à adopter les bons gestes pour préserver notre environnement.

Enfin, nous souhaitons à toutes et à tous un bel été. Que ces semaines soient synonymes de repos, de joie, et de sérénité. Pour ceux qui restent comme pour ceux qui partent, la commune reste à vos côtés.

Bonnes vacances à toutes et à tous !

Amicalement,

Jean-Denis GUIBERT, votre Maire,
et l'ensemble du Conseil Municipal

Mairie de Neufchâtel-en-Saosnois
3 place Maxime Boisseau 72600 Neufchâtel-En-Saosnois
02 43 97 74 15 - secretariat@mairieneufchatel72.fr

VIE MUNICIPALE – L'ACTUALITÉ

INAUGURATION DU VITRAIL ET DE LA GRANDE BAIE DE L'ÉGLISE

Le 4 octobre prochain, la Mairie de Neufchâtel et l'Association Joseph Roussel organisent un concert avec des artistes internationaux pour l'inauguration du vitrail et de la grande baie de l'église, en collaboration avec Musique & Patrimoine en Pays de la Loire et Sarthe Lyric.

L'entrée se fera sous forme de dons déductibles de vos impôts à 75% pour les particuliers et 60% pour les entreprises, dons à l'ordre de la Fondation du Patrimoine.

Les sommes récoltées seront redonnées à la commune de Neufchâtel-en-Saosnois.

Un bulletin de souscription vous sera distribué courant septembre.

Au programme :

- Concert « Une grande histoire d'amour de la mélodie à l'opéra » Fauré, Poulenc, Hahn, Gounod, Puccini, Verdi, Offenbach, interprétés par :

Katalin Vamosi, soprano

Yanis Benabdallah, ténor

Dmitri Négrimovski, pianiste

Fernand Legeard, récitant

Merci de participer à la restauration de notre église, haut lieu de notre patrimoine.

LANCEMENT DE NOTRE NOUVEAU SITE INTERNET

L'hébergeur de notre précédent site internet ayant cessé ses activités, nous sommes heureux de vous annoncer le lancement imminent de notre nouveau site. Ce dernier offrira une meilleure accessibilité aux informations locales et aux démarches administratives. De nouveaux onglets seront ajoutés les prochains mois afin de rendre le site encore plus complet.

Pour y accéder : www.mairieneufchatel72.fr

INSCRIPTION POUR LA RENTRÉE SCOLAIRE DE SEPTEMBRE 2025

Les inscriptions à l'école pour les enfants **nés en 2022** ont commencé pour une rentrée en septembre en classe de **Petite Section.**

En ce qui concerne l'accueil des **enfants nés en 2023 (TPS),** il vous est demandé de passer vous renseigner auprès de la directrice avant de procéder à l'inscription en mairie. En effet, cette rencontre permettra de définir au mieux le projet d'accueil pour l'enfant sous réserve de places disponibles en fonction du nombre d'enfants inscrits en Petite Section (nés en 2022). Les places en TPS seraient réservées en priorité aux enfants nés en janvier, février et mars 2023.

Vous pouvez **prendre un rendez-vous au 09 71 72 61 09 (le lundi) ou au 02 43 97 76 16 les autres jours. Vous pouvez aussi envoyer un mail à : ce.0720253j@ac-nantes.fr.**

Documents à fournir par la famille :

- Livret de famille,
- Carnet de vaccination à jour au moment de l'inscription,
- Certificat de radiation pour un élève inscrit dans une autre école en 2024/2025,
- Certificats de domiciliation et d'inscription à demander en Mairie de Neufchâtel-en-Saosnois ou de Saint-Rémy-du-Val.

Attention, veuillez inscrire votre (vos) enfant(s) en Mairie avant de passer à l'école. Une assurance scolaire (individuelle accidents et responsabilité civile) vous sera demandée en septembre.

En vous remerciant à l'avance.

Brigitte TESSIER, Directrice du RPI de la Bienne.

DES NOUVEAUTÉS AU PARC DES BUIS

Depuis le début de l'année, quatre agrès de sport ont été installés au Parc des Buis, situé derrière la mairie. Ces équipements, comprenant un rameur, un appareil de ski de fond, un marcheur et des barres parallèles, offrent à tous la possibilité de s'adonner à une activité physique en plein air. Quelle que soit votre envie, il n'y a plus d'excuse pour ne pas reprendre le sport !

Pour les amateurs de lecture, une boîte à livres a également pris place dans le Parc des Buis au mois d'avril. Ce dispositif encourage l'échange et le partage de livres en toute liberté. Vous pouvez y déposer les ouvrages que vous avez déjà lus ou en prendre de nouveaux. Une belle occasion de donner une seconde vie à vos livres.

Que vous soyez sportif ou lecteur, le Parc des Buis a désormais de quoi satisfaire vos envies !

LES MANIFESTATIONS ET COMMÉMORATIONS DU 1er SEMESTRE 2025

Vœux de la municipalité

Avec la présence de M. SPOONER, sous-Préfet de la Sarthe, M. BEAUCHEF, Conseiller Départemental, Président de la CdC Maine Saosnois, Mme PLESSIX, Vice-Présidente de la CdC Maine Saosnois et M. IRR Commandant de la brigade de Mamers.

Pâques communales 2025

Sacha et Eden tenant leur récompense remise après avoir trouvé l'œuf en or de leur catégorie d'âge.

Commémoration de la victoire du 8 mai 1945

Course de caisse à savon et fête de la musique 2025

Cette année, une nouveauté pour la journée de la fête de la musique. En effet, en préambule de la traditionnelle soirée musicale, s'est déroulée une course de caisses à savon partant de la maison Thérésa pour se terminer au niveau de la boulangerie. 13 caisses à savon ont donc dévalé le bourg avec comme seul objectif de réaliser le meilleur temps. À ce petit jeu, la Team Porsche est ressortie vainqueur (plus de photos en fin de bulletin).

Après cette journée sportive et chaude, la fête de la musique arrivait à pic pour se détendre.

Un grand bravo à l'association Balade Moto Alençonnaise et au comité des fêtes pour l'organisation de cette journée !

Nous tenons à vous remercier pour votre présence à chaque manifestation organisée par la municipalité et plus particulièrement les porte-drapeaux de la commune.

EN BREF…

- Depuis mai 2025, le cabinet médical de Neufchâtel a accueilli une nouvelle médecin, Madame Simona IORDACHE qui remplace Monsieur Alejandro GARCIA parti quelques mois plus tôt à la retraire.

Pour votre information, le budget et l'ensemble des délibérations prises par le Conseil Municipal sont consultables en Mairie sur demande ou sur le site internet de la commune.

ÉTAT CIVIL (janvier 2025 – juin 2025)

Depuis l'application de la réglementation relative à la protection des données personnelles, la commune est tenue d'obtenir le consentement préalable des intéressés ou des représentants légaux pour la publication des évènements d'état civil (naissances, décès, pacs ou mariages) sur ce bulletin municipal. C'est pourquoi, seules les personnes ayant donné leur accord apparaîtront ci-dessous.

Ils sont nés : 5 naissances au total

Côme DROUET, le 19/01/2025 à Alençon
Samaël DI DIO, le 09/04/2025 à Argentan
Mya BLUTEAU, le 08/05/2025 à Le Mans
Emilia LECHAT, le 06/06/2025 à Alençon

Ils se sont mariés ou pacsés : 5 mariages et 3 pacs au total

Le 24/01/2025, Cédric CHERIFI et Virginie GILLES

Le 19/04/2025, Claudine YVON et Daniel BAZEILLE

Le 26/04/2025, Stéphane THOMAS et Marie-Line PAPIN

Le 13/05/2025, Freddy LIONI et Chrystelle MUSSARD

Le 07/06/2025, Benjamin FORESTIER et Anaïs CHEDHOMME

Ils nous ont quittés : 10 décès au total

Le 08/03/2025, Juliette TROCHERIE née BRUNET, à l'âge de 93 ans
Le 10/03/2025, Joël BOTHEREAU, à l'âge de 60 ans
Le 26/03/2025, Marie-France LELIEVRE née SEIGNEUR, à l'âge de 64 ans
Le 08/04/2025, Robert DOGUET, à l'âge de 94 ans
Le 29/05/2025, Bernadette RIBOT née DALLIER, à l'âge de 85 ans
Le 10/06/2025, Renée PAULIN née GERVAIS, à l'âge de 85 ans

VIE ASSOCIATIVE

Les associations sont invitées à déposer au secrétariat de la Mairie ou à l'adresse mail suivante (secretariat@mairieneufchatel72.fr), les articles qu'elles souhaitent faire paraître dans le bulletin municipal (à déposer avant le 15 décembre pour la prochaine parution de janvier). Vous trouverez ci-dessous les articles que nous ont fait parvenir les présidents d'associations de Neufchâtel-en-Saosnois. Nous rappelons que le bulletin municipal se veut notamment le reflet des manifestations festives de la commune.

BIBLIONET

La bibliothèque de Neufchâtel en Saosnois est ouverte au public les lundis et jeudis de 16h30 à 18h30.

Vous pouvez également faire vos réservations sur le site :

www.mediatheque-lelien.mainesaosnois.fr

Nous vous rappelons que la bibliothèque sera fermée du 1er août au 31 août 2025 inclus, reprise le lundi 1° septembre 2025.

Nous recevons chaque jeudi en alternance les enfants de l'école de la commune tous les 15 jours. On se déplace pour faire la lecture aux Hespérides, surtout des contes pour adultes.

Nous affichons régulièrement des informations sur les manifestations de la communauté de communes sur le panneau d'affichage au niveau de la bibliothèque située 6 rue Creuse

Tél 09 72 47 68 06

Email : bibliothequeneufchatel@outlook.fr

Bonnes vacances à toutes et à tous

L'équipe de la bibliothèque

GÉNÉRATIONS MOUVEMENT

Activités réservées aux adhérents
- Vannerie, cartes, triominos, couture, tricot et scrapbooking

(Deux jeudis par mois), jeu culturel avec classement départemental, question pour un après-midi, barbecue, repas de Noël.

Comme chaque année le club prend ses vacances en juillet et août, réouverture le jeudi 4 septembre 2025.

Marche Nordique : Venez nous rejoindre tous les mardis matin à partir de 9h15.
Nous partons chaque mardi d'endroits différents (Blanche feuille, les Trois ponts de Neufchâtel en Saosnois, le camping de la Fresnaye-sur-Chédouet, Le Belvédère de Villaines-la-Carelle).

Activités ouvertes à tous :
Thé dansant, concours de belote

Suite à notre assemblée Générale du 6 février 2025 :
Composition du bureau :

- Présidente : Mme GUY Annick
- Vice-président : M. LOINARD Jean-Claude
- Trésorière : Mme MOREAU Marylène
- Trésorière Adjointe : Mme JARRY Josiane
- Secrétaire : Mme LACROIX Marie-Line
- Secrétaire Adjointe : Mme TUDOCE Nicole

Membres :
Mme MOULARD Claudie, Mme PIEL Marie-Jo, M. AUBRY Jean-Louis,
Mme FERNANDEZ Annick, M. CHOLLET Marcel et Mme SERGENT Sylvie

Activités passées :
* Le jeudi 6 février : Assemblée générale
* Le jeudi 3 avril : Thé dansant
* Le mardi 8 avril ; Questions pour un après-midi
* Le jeudi 3 juillet : Barbecue

Projets pour la rentrée :
* Le mardi 9 septembre : questions pour un après-midi
* Le jeudi 18 septembre : Concours de belote et 17
* Le jeudi 9 octobre : Thé dansant
* Le jeudi 18 décembre : repas de Noël

Vous pouvez joindre Madame Annick GUY pour de plus amples renseignements au 06 47 84 90 83

Nous vous souhaitons à tous un bel été.

La Présidente Annick GUY

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES DU RPI DE LA BIENNE

L'Association des Parents d'élèves a organisé son assemblée générale fin septembre, ci-dessous l'élection du nouveau bureau :

- Présidente : Coralie GILOUPPE

- Présidente Adjointe : Maud GAUDRE

-Trésorière : Sabine LEROY

-Trésorière Adjointe : Hélène FIZELIER

- Secrétaire : Cécilia MORICEAU

Des nouveaux bénévoles sont venus compléter l'équipe active.

Depuis la rentrée de septembre, l'association a organisé 5 actions :

- La vente de chocolats Réauté
- Un Vide Ta Chambre
- Marché de Noël avec la participation de l'équipe éducative
- Carnaval
- Opération Gâteau St MICHEL

Grâce aux différentes actions organisées ces derniers temps et à la participation des parents nous reversons chaque année à la coopérative scolaire une somme qui leur permettent d'investir dans de nouveaux projets. Cette année chaque classe pourra bénéficier d'une sortie autour de L'ART du Cirque.

Nous finançons également des petits projets tout au long de l'année par exemple, achats de jeux pour la garderie.

Sachez que les bénévoles de l'APE réfléchissent ensemble à réaliser de nouvelles actions dans le but de faire plaisir aux enfants. Et c'est également avec plaisir de vous retrouver, vous parents lors de nos manifestations.

Il n'est jamais trop tard pour intégrer l'APE n'hésitez pas, rejoignez-nous.

Pour nous joindre :

Par mail : apedurpidelabienne@gmail.com

Facebook : APE du RPI de la Bienne

L'Équipe de l'APE

COMITÉ DE JUMELAGE ENTRE LES COMMUNES DE NEUFCHÂTEL-EN-SAOSNOIS – KOLITZHEIM – SAINT-RÉMY-DU-VAL

Bonjour à toutes et tous,

Pour l'association du jumelage l'année 2025 est une année de transition. En effet, comme vous le savez, nous avons repris le rythme habituel de nos rencontres (tous les deux ans) et nous nous rendrons à la Pentecôte 2026 chez nos amis allemands.

Nous organiserons à la rentrée de septembre une réunion – ouverte à tous – où nous évoquerons ce futur voyage et commencerons à dénombrer les familles participantes. Le jumelage est une véritable opportunité pour découvrir une autre culture et faire naitre de nouvelles amitiés, durables et sincères. Demandez aux familles déjà participantes leur retour d'expérience et laissez-vous convaincre de tenter l'expérience 😉

Pour ceux qui souhaitent rejoindre cette formidable aventure n'hésitez pas à prendre contact avec nous. Nous nous ferons un grand plaisir de vous accueillir.

Jonathan CHOLET – 06 26 38 12 45

ASSOCIATION JOSEPH ROUSSEL POUR LA SAUVEGARDE DE L'ÉGLISE

Chers amis, bonjour.

Notre association créée pour la sauvegarde de notre église paroissiale, sous le vocable de Saint Etienne, a commencé à œuvrer en 2008 pour retrouver son identité historique.

Les grands travaux ont eu lieu entre 2013 et 2015. Tous, vous avez pu, de près ou de loin, suivre ce grand chantier hors normes. Ce fut également le grand bonheur de nos différentes équipes à chaque découverte inespérée.

Au passage : un grand merci à tous les bénévoles qui, à chacun sa spécialité ou ses possibilités, ont contribué à sauver et à réaliser ce magnifique monument qu'est devenue notre belle église, « enviée par bon nombre de commune ».

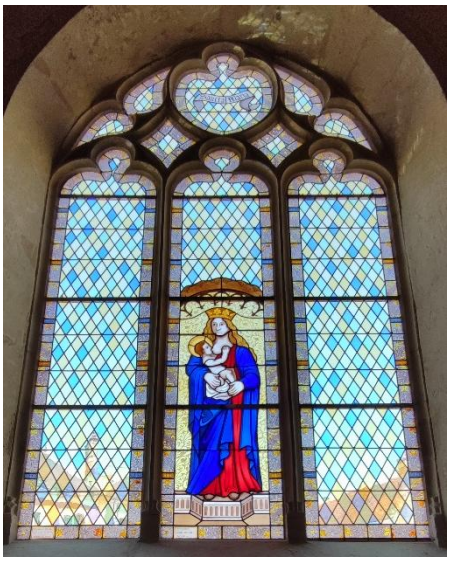

Nous, association, notre plus grand projet était la réalisation en totalité de la grande baie de la chapelle Sainte Marie : taille de pierres, assemblage du remplage et à présent, la réalisation de ce magnifique vitrail commandé en février 2024. Nous vous invitons à venir l'admirer de l'intérieur (l'église est ouverte en journée).

La chapelle fut construite au début du XVIème siècle et ce vitrail est une inspiration des représentations religieuses de cette époque.

Pour en savoir plus, nous vous invitons tous à assister à son inauguration et bénédiction le samedi 4 octobre.

À bientôt et surtout portez-vous bien.

Cordialement,
Jean Fernandez.

US NEUFCHÂTEL

Bonjour à tous,

🔵⚪L'US Neufchâtel fait son grand retour après 4 années d'absence. 🔵⚪

➡️Nous recrutons des joueurs seniors à tous les postes pour notre future saison en D4 ! Une future équipe avec de grandes ambitions, des dirigeants motivés et investis !

➡️Nous recrutons également des féminines pour compléter notre équipe de foot en marchant où le plaisir, la solidarité et le partage sont les maîtres mots !

➡️Vous êtes également intéressé pour participer à la vie du club ? Bénévoles, arbitre central et de touche sont les bienvenus ! 🚩

➡️Qui dit club de football, dit sponsors ! Si des entreprises, auto-entrepreneurs, assurances, grandes surfaces sont motivés et veulent investir dans une association, nous serons heureux de vous compter parmi nous, dans notre aventure !

Contact :

Romuald : 06 22 31 53 62

Florian : 07 85 54 21 54

ou par mail : us.neufchatel72@gmail.com

A très vite... ! 🔵⚪

ECOMUSÉE LA MAISON DU SABOT ET DES MÉTIERS D'ANTAN

Vie de l'écomusée :

Avec plus de 400 visiteurs en 2024, votre écomusée se porte bien. Les visiteurs viennent de différents départements voisins et parfois même d'un peu plus loin. C'est toujours un plaisir de les accueillir et de leur faire connaître ce patrimoine local si particulier. Merci aux bénévoles de l'association et à Monsieur Burçon qui, de temps en temps, rend service aux visiteurs de passage, sans réservation, en leur proposant une visite commentée.

Manifestation de l'année :

Le 1er juin, sous une météo clémente, notre vide-greniers a accueilli 68 exposants animant ainsi notre centre bourg. Merci à Arlette Goyer, Marylène Moreau et Annick Guy pour leur aide, au Comité des fêtes pour le prêt de matériel et aux commerçants qui ont ouvert ce dimanche. Le bénéfice de cette manifestation couvre les frais de la cotisation annuelle de l'assurance de notre local.

Prochaine manifestation à venir : la randonnée de Noël de décembre.

En attendant, cette maison est la vôtre, n'hésitez pas à en franchir le pas de la porte :

Les dimanches et jours fériés de 15h à 18h de juin à septembre et sur réservation toute l'année au 06 44 05 31 88.

C'est gratuit…

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

Vous trouverez ci-dessous le calendrier des prochains événements à Neufchâtel-en-Saosnois pour la période juillet 2025 à janvier 2026 avec les dates que les associations ont bien voulues nous faire parvenir.

Juillet 2025		
Lundi 14 juillet	Fête sur le terrain communal	Comité des fêtes
Dimanche 27 juillet	Vide -grenier et jeu de la galoche	Comité des fêtes
Août 2025		
Samedi 2 août	Loto de l'été	Comité des fêtes
Septembre 2025		
Mardi 9 septembre	Questions pour un après-midi	Générations Mouvement
Jeudi 18 septembre	Concours de belote et 17	Générations Mouvement
Samedi 20 septembre	Soirée créole	Comité des fêtes

Octobre 2025		
Samedi 4 octobre	Inauguration du vitrail & concert en l'église	Mairie
Dimanche 5 octobre	Vide -greniers à la salle polyvalente	Comité des fêtes
Jeudi 9 octobre	Thé dansant	Générations Mouvement
Dimanche 19 octobre	Loto d'automne	Comité des fêtes
Novembre 2025		
Mardi 11 novembre	Commémoration de l'armistice 1918	Mairie
Mardi 11 novembre	Repas des cheveux blancs	Mairie
Samedi 22 novembre	Concours de belote et de 17, suivi d'une dégustation du Beaujolais nouveau organisée par Monsieur Fromentin	Comité des fêtes
Décembre 2025		
Dimanche 14 décembre	Noël communal	Mairie
Jeudi 18 décembre	Repas de Noël	Générations Mouvement
Janvier 2026		
Dimanche 11 janvier	Vœux de la municipalité	Mairie

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

JEUNES DE 16 ANS – JOURNÉE DÉFENSE ET CITOYENNETÉ (JDC)

Toute personne (garçon ou fille) de nationalité française doit se faire recenser en Mairie entre la date de ses 16 ans et la fin du 3ème mois suivant. Après avoir procédé au recensement, il est obligatoire d'accomplir une Journée Défense et Citoyenneté (JDC), anciennement, Journée d'Appel de Préparation à la Défense (JAPD). L'ordre de convocation parvient dans les 45 jours précédant la date de la session retenue. La participation y est obligatoire, sauf cas de force majeure (maladie, problème familial grave…). Si vous connaissez des difficultés sur la date proposée, il convient, dans un délai de 15 jours, de prendre contact avec le bureau du centre de service national d'Angers (csn-angers.jdc.fct@intradef.gouv.fr ou 09 70 84 51 51) afin de fixer une nouvelle date.

INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Pour pouvoir voter, il faut être inscrit sur les listes électorales. L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans ayant été recensés dans la commune. En dehors de cette situation, l'inscription sur les listes électorales doit faire l'objet d'une démarche volontaire. N'hésitez pas à venir en Mairie pour vous inscrire, en fournissant les documents suivants :

- Justificatif d'identité,
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois,
- Formulaire cerfa n°12669 (aussi disponible en Mairie).

S'inscrire sur les listes électorales

Cette démarche peut être réalisée en ligne sur le site service-public.fr.

COMMISSION EXTRA-COMMUNALE ACTION SOCIALE

Depuis le 1er janvier 2022, la commission extra-municipale Action Sociale remplace le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS). Ses missions n'ont pas changé :

- prévention et aide en faveur des personnes fragilisées (aide et accompagnement des personnes âgées, aides aux familles en difficulté, aux personnes handicapées...).

- organisation, chaque année, du traditionnel repas des aînés ainsi qu'une distribution d'un colis de Noël pour les Neufchâtellois de 70 ans et plus (inscrits sur la liste électorale).

Cette nouvelle commission se compose, actuellement, des membres suivants : Mesdames Amélie LECELLIER, Béatrice LECONTE, Anaïs RAMAGE, Michèle LE LAIN, Marylène MOREAU, Annick GUY, Marie-Josèphe PIEL, Sabrina DAGONNEAU et Messieurs Jean-Denis GUIBERT, André GRIMAULT.

Si vous êtes dans le besoin ou que vous connaissez quelqu'un dans le besoin, n'hésitez pas à en parler à l'un des membres de la commission extra-municipale Action Sociale.

BESOIN D'AIDES POUR RÉNOVER VOTRE LOGEMENT ?

La Communauté de communes Maine Saosnois, lance un service global de rénovation de l'habitat sur les 51 communes du territoire. Les conseillers Habitat d'INHARI, opérateur mandaté par la Communauté de communes, vous accompagne dans la concrétisation de votre projet de travaux :

• Visites - diagnostics

• Conseils sur les travaux

• Plans de financement

• Demandes de subventions

• Suivi de la bonne exécution des travaux

Pour plus de renseignements, des permanences ont lieu un mercredi sur deux à la mairie de Mamers, et un jeudi sur trois en alternance entre Marolles-les-Braults, Saint-Cosme-en-Vairais et Bonnétable.

Contact INHARI : 02 61 67 18 75 - renovation.mainesaosnois@inhari.fr

RAPPEL SUR L'INTERDICTION DE BRÛLAGE DES DÉCHETS

Il est rappelé qu'il est interdit de brûler les déchets, y compris les déchets verts (secs ou humides), que ce soit en plein air ou avec un incinérateur de jardin. Cette infraction peut entraîner une contravention de 4ème classe, soit 750 €.

PRÉVENTION DES RISQUES LIÉS A LA CHALEUR

Comme chaque année à l'approche des épisodes de fortes chaleurs, le ministère des Solidarités et de la Santé et Santé publique France lancent une campagne d'information et de prévention des risques liés à la chaleur.

En cas d'épisode de forte chaleur, prenez soin de vous et prenez des nouvelles de vos proches, notamment les plus vulnérables.

RAPPEL IMPORTANT POUR L'ENTRETIEN DE VOS HAIES

Taille des haies : Les haies situées le long du domaine public doivent être taillées régulièrement et leur hauteur ne doit pas dépasser 2 mètres.

Visibilité et sécurité : À l'approche d'un carrefour ou d'un virage, assurez-vous que la végétation ne gêne pas la visibilité. Les trottoirs doivent permettre la libre circulation des piétons, des poussettes et des fauteuils.

Responsabilité : En bordure de voie publique, l'élagage est à la charge du propriétaire ou du locataire. Veillez à ce qu'aucune branche ne dépasse de votre clôture sur la rue.

Merci de respecter cette règle pour le bien-être et la sécurité de tous !

UN PEU D'HISTOIRE

Les Étangs de Perseingnia

Le plus connu est celui de Guibert parce qu'il est toujours existant, mais ils étaient cinq.

Guibert doit son nom à un habitant de proximité.

Le premier : **Le Grand Étang**, artificiel, créé par les moines cisterciens de l'abbaye de Perseigne, est alimenté par des sources venant de Nardos, par le ruisseau du Val d'Enfer et le ruisseau du Val du Gros Houx. Étang peu profond aux vues de la digue créée en amont de l'abbaye. C'est une des principales raisons pour le choix de l'emplacement de l'abbaye. Les cisterciens, très avancés techniquement, connaissaient l'assainissement, ils utilisaient de l'eau amont pour faire les évacuations. Cet étang faisait également fonctionner le moulin à blé. Il se déversait directement dans **l'Étang de Guibert** qui possédait également un moulin à blé, parallèlement à son frère.

L'Étang aux Moines ou Saint James, comme les deux précédents, est tout en longueur, même configuration de terrain, alimenté par le ruisseau du val d'Utrel et des sources. Cet étang était utilisé par la Grange Saint James, propriété de l'abbaye. (grange = domaine agricole).

Ces deux étangs se déversaient dans le quatrième, celui de **La Bretêche** (Briteska).

Son arrivée avait la forme d'un Y. Alimenté par les deux précédents, de bonne profondeur et très large, il alimentait également un moulin à blé. La digue, encore existante, a cédé à son déversoir au début du siècle dernier. Côté étang, on peut voir la maçonnerie pour l'entrée du moulin. Ce moulin fut transformé en moulin à foulon. (Moulin à foulon ou moulin à draps, utilisé par les moines pour battre les tissus très durs à l'époque.) Les meules furent installées dans celui de Guibert.

Le cinquième : **l'Étang de La Foucaudière ou de Rideray**, aujourd'hui est asséché, mais encore bien fourni en joncs et plantes aquatiques. Étang plat, très pratique pour faire de la pisciculture propriété de l'abbaye. Les moines alevinaient les autres étangs et faisaient également la vente. Cet étang était alimenté par diverses sources venant de la forêt (Le Louvre).

Cet étang est un don pour l'abbaye par le seigneur De Foucaus pour le salut de son âme et toutes celles des membres de sa famille.

Jean Fernandez

Le curé de NEUFCHÂTEL-EN-SAOSNOIS

Quand les mentalités transcendent la réalité

Les légendes sont les filles naturelles de la grande Histoire laquelle, bien sûr, refuse de les reconnaître. Elles sont le produit d'une étrange alchimie où se mêlent imaginaire libéré et réa1ité des faits, où les fantasmes venus des profondeurs de l'âme humaine se saisissent d'évènements authentiques, les transforment, les travestissent en des récits fantastiques qui révèlent crûment les

angoisses de celles et ceux qui les ont créés. La bourgade de Neufchâtel-en-Saosnois en offre un exemple saisissant, avec la *légende du curé de Neufchâtel* qu'un vieux du village raconta un jour à l'ami Fernand.

Nous sommes en 1794, à Neufchâtel. La Révolution est arrivée jusqu'ici. Les habitants du bourg ne s'entendent point, la commune est coupée en deux : le bas où il y a les blancs, bourgeois, propriétaires, et le haut avec tous ceux qui travaillent en forêt, bûcherons, scieurs de long, lattiers, sabotiers, les plus démunis, les révolutionnaires.

La limite se trouve près du petit calvaire, sur la rue principale, à hauteur de la rue des Vignes. Il faut vous dire que le bas du bourg est à 140 mètres d'altitude et le haut à 240, sur une longueur de 1 100 mètres. Ah... I1 grimpe, le maudit.

Les habitants du bas n'ont pas intérêt à passer la limite du calvaire, sinon tu les retrouves... morts. Voilà les conditions que trouve l'abbé Dubois, venu remplacer le vieux curé de quatre-vingts ans, âge canonique pour l'époque.

Le jeune curé a été nommé par la République, après qu'il eut fait serment d'allégeance. Il arrive peu de temps avant la Noël, il fait froid, il neige, il est habillé chaudement avec un gros manteau. I1 frappe à la porte du presbytère.

C'est la vieille bonne, guère plus jeune que le vieux curé, qui vient lui ouvrir. Elle est tout heureuse de voir ce jeune abbé tout emmitouflé. Elle l'emmène devant le feu se réchauffer. Elle lui donne une assiette pleine de soupe au lard et un gros morceau de pain pour qu'il reprenne des forces.

Pendant qu'il mange, le vieux curé lui parle de la commune et de ce qui l'attend dans sa paroisse.

Il lui recommande surtout de ne jamais aller au-delà du calvaire. Le jeune abbé l'écoute d'une oreille attentive. À la fin, il lui dit :

« Vous savez, mon père, j'ai fait la guerre des Amériques, j'étais à la bataille de Yorktown en octobre 1781 avec Rochambeau. Ce ne sont pas quelques paysans qui vont me faire peur.

- Il ne faut pas y aller, lui dit la vieille bonne, ils sont tous pris par le diable. »

Le lendemain, au petit jour, sans s'occuper des conseils, l'abbé Dubois monte dans le haut du bourg. Les deux petits vieux au presbytère font prière sur prière pour que Dieu le protège.

Le soir venu, l'abbé n'est pas de retour, le lendemain non plus. Ils décident, accompagnés du bedeau, d'aller jusqu'au fameux calvaire, et là, sous le ciel luisant du matin, que voient-ils sur la croix …. attaché avec ses boyaux … notre jeune abbé.

Il était mort et déjà, les corbeaux tournoyaient dans ce ciel lugubre.

Nulle part, à Neufchâtel comme dans toute la région de Mamers, il n'est fait mention de cette triste histoire. Certes, au temps de la Révolution, il y avait bien, dans la paroisse, un vieux curé, Charles Cosnard, âgé de quatre-vingt-deux ans en 1794, date à laquelle il fut chassé de la commune. À ses côtés, avait officié un jeune prêtre, Nicolas Robelet, ancien religieux de l'abbaye de Perseigne. Mais, contrairement à l'infortuné Dubois, celui-ci renonça à sa fonction ecclésiastique dès 1793 ; il acheta un bordage, se maria et s'engagea ardemment pour la République.

La légende offre donc une tout autre lecture de l'histoire, infiniment plus subtile qu'il y paraît, qui met en scène deux mondes, celui des bois et celui des champs qui se côtoient, mais ne se mêlent pas.

Les tensions qui les agitent connaissent leur paroxysme lorsqu'éclate la tragédie religieuse du début des années 1790. Jaillissant du plus profond des esprits, l'affaire Robelet prend une dimension fantastique : la mort symbolique de l'homme d'Église se transfigure en un trépas fantasmé. Dubois le martyr devient la victime expiatoire du parjure Robelet le défroqué.

Le sacré a été bafoué ! Colère divine… ou fureur humaine, on ne sait plus trop ! Jésus ou Judas crucifié ? À vous de croire…

La croix du calvaire, près de la rue des Vignes, a disparu. Ne reste plus que son soubassement de pierres. À vous de l'aller voir.

Fernand LEGEARD

Ces textes ont été proposé par **Jean Fernandez et Fernand Legeard**. Nous les remercions pour ces contributions. Si vous aussi vous souhaitez nous raconter une anecdote, vos mémoires sur un évènement ou un lieu de la commune, n'hésitez pas à nous le faire savoir. Vous pouvez envoyer votre texte par mail (secretariat@mairieneufchatel72.fr) ou tout simplement le déposer en Mairie. Nous serons très heureux de publier ces récits d'histoires locales qui ne doivent pas tomber dans l'oubli.

FAITES CONNAISSANCE AVEC VOTRE COMMUNE

Ci-dessous, vous trouverez un extrait de la circulaire municipale sortie en juillet 1977 durant le second mandat de Monsieur Francis CARIS, Maire de la commune de 1971 à 1992.

Le dictionnaire topographique de la Sarthe par J. R. PESCHE donne certaines précisions en ce qui concerne notre commune en I833 / I840.
On apprend tout d'abord que son nom en Latin était Néocastrum - Novum Castellum. Son étendue est de 8 KM 500 du Sud au Nord et de 7 KM d'Ouest en Est.
Sur I709 habitants on trouve 449 garçons, 497 filles, 329 hommes mariés, 327 femmes mariées, 75 veuves et 32 veufs.
Le Saint patron de la paroisse : - ST ETIENNE. La cure valait 300 livres de revenu et était à la présentation de l'Abbé de ST MARTIN DE SEES.
Dans les différents lieux-dits la population était répartie comme suit :

		1977		
Les Landes ...	I8	4	Ste James.....	I7
Les Baillés:..	I37	II	Grand Etang.....	8
Morin	7I	30	Le hamel	29
La Fontaine....	27	3	La Noë.....	I6
La Bretèche ...	24	8	Ste Morille.....	I9
Guibert	37	7	La Chouanière....	I5
L'Apothicairerie	3I	3	Buissonnet.....	24
La Gaudière....	26	3	Les Brosses.....	I4
Belle Place....	26	2	EN FORET (Surtout des sabotiers)	
Perseigne.....	63	5	Croix de gravelle	II
Les Buttes.....	II	3	Les Loups Mortiers	I5
La Pelleraie ..	26	8	Les Chatelliers..	IO

A cette époque il y avait 3 moulins : - Guibert - Morin - La Bretèche (disparu en I909 - contenance totale de 9 Ha 9I).
Nous trouvions également 6 fermes principales et 60 bordages avec 625 ha de terres labourables - I73 ha de prés ou herbages - 68 ha de patures.
30 charrues seulement dont 24 tirées par des chevaux et 6 par des boeufs.

On pense que la création de notre commune se situe autour de II45. Pourtant, on retrouve un texte de 990 dans lequel une phrase où l'on croit reconnaître le Hamel "In villa quae diatum amelvo ", puis une autre où il est question de l'église de Ste Maurille "Sanctus Maurilius juxta silvam"

MÉMENTO PRATIQUE

Ouverture du secrétariat de Mairie et de l'agence postale :

Les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 9h00 à 11h45, les mercredis de 14h00 18h00.

Informations complémentaires :

- → sur le panneau d'affichage à la Mairie ;
- → sur le panneau d'information lumineux près de la cantine ;
- → sur le site internet de la commune : www.mairieneufchatel72.fr ;
- → par mail (secretariat@mairieneufchatel72.fr) ;

Attention : la Mairie et l'agence postale seront fermées du 4 au 18 août 2025 inclus.

Permanence des élus :

En cas de besoin, vous pouvez prendre rendez-vous avec Monsieur le Maire ou un adjoint en contactant le secrétariat de la Mairie (02 43 97 74 15) ou en appelant l'un de ces numéros :

Monsieur le Maire Jean-Denis GUIBERT : 06 70 09 79 08
Monsieur Jean-Paul LEFEVRE, premier Adjoint : 06 70 09 81 41
Madame Amélie LECELLIER, deuxième Adjointe : 06 70 09 79 81
Monsieur André GRIMAULT, troisième Adjoint : 06 70 09 80 38
Madame Claudie MOULARD, quatrième Adjointe : 06 70 09 80 04

Permanence de l'assistante sociale :

Madame GRIMAULT, assistante sociale, reçoit sur rendez-vous les 2èmes et 4èmes jeudis de chaque mois à la Mairie. Vous pouvez prendre rendez-vous au 02 43 31 16 61.

Permanence d'une conseillère numérique :

Madame Eglantine FERRAND assure une permanence les lundis matin de 9h00 à 11h45 à la Mairie afin d'aider les usagers en difficulté avec les outils informatiques.

Ramassage des ordures ménagères en porte à porte :

Le ramassage des ordures ménagères (sacs gris) est effectué tous les 15 jours le jeudi matin (semaine paire). Les emballages et papiers (sacs jaunes) sont collectés quant à eux tous les 15 jours le jeudi matin (semaine impaire).

Afin de ne pas manquer le passage du camion, nous vous rappelons que les sacs doivent être sortis la veille au soir. S'il y a un jour férié dans la semaine, toutes les collectes suivantes de la même semaine sont reportées d'un jour.

Horaires d'ouverture de la déchetterie :

Toute l'année (sauf jours fériés) : mercredi 14h00-16h45 et samedi 9h00-11h45 et 14h00-16h45.

Attention : du 1er juillet au 31 août, la déchetterie n'est ouverte que le samedi de 7h30 à 13h.

Un site internet dédié pour vos démarches en ligne :

Depuis le 6 mai 2020, la commune de Neufchâtel est raccordée au site internet service-public.fr. Ce site vous permet de réaliser vos démarches en ligne.

Retour en images de la course de caisse à savon

Le palmarès :

2ème : les Révolutionnaires | 1er : Team Porsche | 3ème : Jet Compétition

Temps : 47,09 secondes

Temps : 46,91 secondes

Temps : 53,56 secondes

La team Barbie remporte le prix du fair-play

La Porsche élue plus belle voiture

La voiture et les pilotes de l'équipe municipale prêts à passer un bon moment !

Et bien sûr, rien n'est possible sans les bénévoles et les agents techniques communaux, merci à eux !

À l'année prochaine ? 😉

À bientôt !

Rédigé par la commission communication
Edition Mairie de Neufchâtel-en-Saosnois 11/07/2025